



Risque en cas de refus de pret

Par lili, le **05/01/2008** à **15:02**

bonjour, j' ai obtenu une offre de pret qui correspond à la somme et la durée que nous avons demandé au depart mais le taux est révisable chose que je ne veux pas, le banquier ne m'en a pas parlé avant . ma quetion est : qu'est ce que je risque en refusant le pret etant donner que j'ai versé une somme importante à l'agence immobiliere.
merçi de m'eclairer